

BULLETIN d'ADHÉSION
01/11/2023 au 31/10/2024



Individuel ou couple de 2 personnes, un ou plusieurs véhicules.

Nom (s)	Prénom (s)	Date naissance (s)
◦	◦	◦
◦	◦	◦

ADRESSE :

Mail :

Tél :

VÉHICULE (S) : Marque, Type, Année :

-
-

L'adhérent, les adhérents, confirment se conformer aux statuts et règlement intérieur du club ACAT.

Signature (s) :

La demande d'adhésion doit être accompagnée de la cotisation annuelle 2024 de 36 € pour un individuel ou un couple d'adhérent à régler par chèque, à l'ordre de l'ACAT, à Martine HUTEAU (ACAT), 4 rue René Cassin 37540 St Cyr sur Loire. martine.huteau@orange.f

L'adhésion deviendra définitive lorsque le bureau de l'ACAT-37 validera le bulletin d'adhésion et informera le demandeur. En cas de non adhésion, le chèque sera retourné au demandeur.

Adresser par mail contact@acat-autos-37.fr une photo individuelle de vos véhicules.